les rubans du Patrimoine 2023

Votre patrimoine bâti est une richesse

Faites connaître vos réalisations !

Participez au concours des rubans du Patrimoine

www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

FFB FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT

FONDATION DU PATRIMOINE

AMF ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

GMH

Fédération Nationale CAISSE D'EPARGNE

les rubans du Patrimoine 2023

La Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du patrimoine, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fédération nationale des Caisses d'Epargne et le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques organisent le concours des rubans du Patrimoine.

Vous avez préservé votre patrimoine bâti

METTEZ-LE EN VALEUR

Un cadre de vie de qualité et un patrimoine bâti valorisé répondent plus que jamais aux préoccupations actuelles des Français.

Les opérations récompensées d'année en année par les rubans du Patrimoine illustrent l'inventivité, la créativité et la ténacité des acteurs.

Ce concours honore le patrimoine bâti sans distinction d'époque, de nature ni de taille ; il récompense des opérations exemplaires de restauration présentant un intérêt patrimonial technique et culturel particulier.

Le concours est doté de 15 000 €, répartis par le jury entre les lauréats nationaux.

Toutes les communes lauréates reçoivent un diplôme et une plaque à apposer sur le bâtiment rénové, remis lors d'une cérémonie organisée par les partenaires en présence des médias.

UNE DISTINCTION ET UNE FIERTÉ POUR VOTRE COMMUNE

En engageant des opérations de restauration et de valorisation de votre patrimoine, vous dynamisez l'activité touristique, économique et sociale de votre commune.

Participez à la 29e édition des rubans du Patrimoine

- Vous êtes maire ou président d'une intercommunalité
- Vous avez entrepris des travaux de restauration du patrimoine bâti de votre commune
- Les travaux ont été réalisés par des entreprises du bâtiment
- Les édifices rénovés ont plus de 50 ans
- Les travaux faisant l'objet du dossier se sont terminés entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022

LE CONCOURS EN CHIFFRES

5 201
communes ont participé au concours.

1 805
prix ont été décernés.

1425 PRIX DÉPARTEMENTAUX

200 PRIX RÉGIONAUX

180 PRIX NATIONAUX

les rubans du Patrimoine

Comment concourir ?

Obtenez le formulaire de candidature

- sur le site Internet www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr
- Par téléphone au : 01 40 69 51 73
- Par mail à : contact@rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

Constituez votre dossier de candidature

Élaborez un dossier présentant l'opération, accompagné de tous les éléments de description demandés et de photos prises avant et après travaux.

Envoyez votre dossier de candidature

Envoyez votre dossier complet avant le 31 janvier 2023 à :

Fédération Française du Bâtiment
29e édition des Rubans du Patrimoine
33 avenue Kléber,
75784 Paris CEDEX 16

La reconnaissance des rubans du Patrimoine est quelque chose de très important pour notre village parce qu'elle marque l'effort et le résultat de toute une équipe (équipe administrative, association du patrimoine en pays bellocois) et également, derrière, tout le travail qui a été réalisé par l'architecte des Monuments Historiques qui nous a assisté, ainsi que toutes les équipes d'artisans qui ont fait du travail d'art, bien au-delà de l'artisanat.

Dominique CAYRE
Maire de Beaulieu-sur-Dordogne

Pour un patrimoine bâti vivant

Vous avez une question ?

Par téléphone : 01 40 69 51 73

Par mail : contact@rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr, en précisant :

- votre nom ;
- votre profil/entité (mairie, particulier, journaliste...) ;
- votre commune ;
- vos coordonnées.

Pour plus d'informations : www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

Lancé en 1994 sous le nom de « Villes et Villages gagnants », le concours les rubans du Patrimoine distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

FFB Septembre 2022/187 • Crédits photo © : Olivier, Yves LAGADEC/FFB • Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres végétales.